

Compte rendu de la rencontre avec la NAP

Dans le cadre de la fête du port 2023, l'organisation d'une compétition de nage avec palme en milieu naturel est-elle envisageable ?

Le plan d'eau et la date sont tout à fait adaptés à une organisation. 1 juillet 2023, coefficient de marée 69 et pleine mer à 16h02.

La compétition peut se dérouler sur une boucle de 1250 mètres, soit 1 série à 1250m, 1 série à 2500m et 1 série à 5000m. (Plan en annexe)

Il est nécessaire d'avoir 3 bateaux en sécurité, plus des kayaks. Les 3 bateaux sécurisés sont positionnés en dehors du circuit, le bateau du club sert également de point de départ.

Patrick Belloti met son bateau à disposition, demander à la SNSM si ils peuvent participer.

Le club entre deux eaux est l'organisateur, la commission nage avec palmes apporte son soutien et sa logistique.

Le club de plongée s'occupe de :

- La demande d'autorisation auprès des affaires maritime
- La mise place des balises
- La sécurité, de la mise en place du poste de secours
- Met ses locaux à disposition pour les inscriptions numérotation des candidats sur le tuba.
- Récompenser les participants (les 3 premiers de chaque course dans les différentes catégories)

Le CIBPL met à disposition :

- Son réseau pour inscrire la compétition à son calendrier
- L'arche gonflable pour la ligne de départ et l'arrivée
- 3 bouées pour le balisage
- 3 vhf pour communiquer
- Les chronométreurs et les arbitres officiels

Organisation de la compétition :

- Convocation à 13h pour vérification des inscriptions
- 13h30 réunion briefing
- 14h premier départ pour la série 1250m
- 14h30 départ pour la série 2500m
- 14h45 départ du 5000m
- Voir si on organise 1 relais 4 X 1250m mixte (2 hommes 2 femmes) dans ce cas, départ à 17h